

378

**Rapport présenté par M^r Henri Bock
président du Conseil d'Administration à l'Assemblée
générale du 21 Février 1876.**

Messieurs,

En se conformant aux Statuts, votre Conseil d'administration vient vous rendre Compte des Opérations et des résultats de l'exercice de l'année 1875.

Les opérations se sont élevées au chiffre de fr 36.415.241.73 représentées par l'entrée en portefeuille de 54.906 effets.

Les frais généraux ont été de 53.221.24 et restent de fr 2270.76 au dessous des prévisions.

Le compte d'effets en souffrance, qui au 31 Décembre 1874 était débiteur de fr 2989.12 a pu être dégagé, par des rentes en 1875, de, 1147.- et n'est débiteur, au 31 Décembre 1875, que de 1.842.12

Les Bénéfices réalisés en 1875 - y compris le Solde au 31 Décembre dernier du Compte de P&P, de fr 7732.35 - est de fr 114.321.82

mais, grâce à trois mauvaises affaires auxquelles, malgré la vigilance, le Comptoir n'a pas su échapper, et pour lesquelles il porte en déduction en se conformant à l'art. 24 des Statuts 48.620.90 le Bénéfice net se réduit à fr 65.700.92

La parfaite régularité de la comptabilité dont résultent ces chiffres, ainsi que de la clôture des opérations ayant été constatées par deux membres du Conseil d'Administration, avec le concours d'un membre du Comité de Censure, nous vous proposons la répartition suivante du Bénéfice net de fr 65.700.92

fr 48.000 : aux actionnaires, qui ont déjà touché fr 16.000 - au 2^e plan, en juillet d'^r qui toucheront 32.000 - au 4^e plan à la Caisse du Comptoir, à partit du 22 courant, contre présentation des titres - 48.000 -

<u>1.796.83</u> au Directeur, pour son intérêt de 1%	
sur le Bénéfice net de 65.700.92	
<u>49.796.83</u> réduit pour lui à 17.968.37	

49.796.83

15.904.09 Solde restant au crédit du Compte de P&P
65.700.92 .. somme égale ..

Malgré ce résultat, inférieur à ceux auxquels nous avions habitudes les dernières années, votre Conseil d'Administration s'empresse de reconnaître que M^r, Le Directeur a déployé pendant cet exercice toute son intelligence, toute son activité, et qu'il y a été secondé par l'assiduité de ses Collaborateurs : nous nous plairons à presser que l'Assemblée Générale partagera notre avis à cet égard.

D'après nos Statuts nous aurons à renouveler le tiers des membres du Conseil d'Administration et du Conseil de Censure :

Les Administrateurs sortants sont :

M. M^r, Robert Meyer,
Johann Kuechlin,
Henri Bock,
Henri Phorens.

Le Censeur sortant est M^r, Louis Huguenin.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de vous proposer leur réélection.

Je cède la parole à Monsieur Bantz Blech, en sa qualité de membre du Comité de Censure.

Mulhouse 21 Février 1876

Henry Bock

Par Suite de gratifications, (s'élevant à fr 1100) accordées aux Employés du Comptoir, la Somme restant au crédit du Compte de Profits & Pertes est réduite à fr 14.804.09

Henry Bock